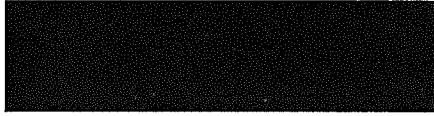


Québec, le 6 avril 2023



Notre référence : 03.06.33116
Objet : Demande de documents



Pour faire suite à votre demande formulée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous trouverez ci-joint copie des documents demandés.

Selon cette loi, il est possible d'exercer un recours en vous adressant, dans les 30 jours de la présente réponse, à la Commission d'accès à l'information au numéro 1 888 528-7741.

Recevez, , nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

[ORIGINAL SIGNÉ PAR]

Nathalie Jacques

p.j.

NOTE

DESTINATAIRE : M^e Virginie Beaulieu

EXPÉDITRICE : Marie-Claude Thibault

DATE : Le 6 avril 2023

OBJET : **Demande d'accès à l'information 03.06.33116**

Pour faire suite à votre demande dont le numéro est cité en objet, notez que nous ne recevons aucun crédit accordé par l'Assemblée nationale pour mener nos campagnes de sensibilisation ou les activités de la Stratégie de prévention en sécurité routière.

Les sommes permettant de tenir ces activités proviennent du Fonds d'assurance automobile du Québec, une fiducie administrée par le Conseil d'administration de la Société.

La Stratégie de prévention en sécurité routière se décline en différentes actions telles que des campagnes de sensibilisation, du partenariat, de la recherche et du développement en sécurité routière. Les montants investis annuellement pour la mise en œuvre de la Stratégie sont les suivants :

2021 – 8 102 000\$
2022 – 8 885 000\$
2023 – 9 813 000\$ (budgété)

Les montants projetés pour 2024 et 2025 sont basés sur le budget 2023, pour un grand total préliminaire de 46 426 000\$ de 2021 à 2025.

Salutations distinguées